

# TRIBUNE

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

FÉVRIER 2015

Admi ALR - PARA - BRU

**CGSP**

FGTB *Services Publics*

## NOUS SOMMES TOUT **AUTRE** CHOSE



71<sup>e</sup> année - n°2 - février 2015 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour: CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles

DOSSIER P. 4



**ÉDITO**  
Bonne Année  
Charlie  
P. 3



**LE MOT QUI PUE**  
TINA  
P. 7



**Admi**  
Le dire c'est bien...  
le faire c'est mieux !  
P. 9

## Avis aux membres

### Cotisation

En application des statuts de la CGSP fédérale, la cotisation des membres sera indexée pour la période 2015-2016. Il s'agira d'une majoration (mensuelle) de 0,25 euro pour une cotisation entière, de 0,15 euro pour une cotisation réduite et de 0,05 – 0,10 euro pour les pensionnés (en fonction de leur situation).

## Journée mondiale pour le Droit de Grève le 18 février 2015

L'Internationale des services publics (ISP) appelle ses affiliés à participer à cette Journée d'Action mondiale, en coopération avec la CSI et les autres syndicats mondiaux, pour défendre et promouvoir le droit de grève.

Le droit de grève n'est que trop souvent dénié aux travailleurs des secteurs publics, suite aux définitions très larges des services essentiels et des limites imposées à la négociation collective ou au droit à l'organisation, alors que certains gouvernements commettent des violations pures et simples des droits humains et des droits fondamentaux des travailleurs.

Le conflit au sujet du droit de grève et la crise du mécanisme de supervision de l'Organisation internationale du Travail (OIT) persistent, ce qui inquiète sérieusement l'ISP et ses affiliés. Au mois de mars 2015, l'organisme directeur de l'OIT doit prendre une décision pour la résolution de ce conflit. S'ils ne peuvent parvenir à un accord, l'ISP soutient le renvoi à la Cour internationale de Justice pour un avis consultatif en la matière, comme prévu par la Constitution de l'OIT.

Au Conseil général de la CSI, une résolution a été adoptée, appelant à une Journée d'Action mondiale le 18 février 2015.

*Pour en savoir plus : <http://www.world-psi.org/fr/journee-mondiale-pour-le-droit-de-greve-le-18-fevrier-2015>*



## DANS NOS RÉGIONALES

### Hainaut occidental

#### Tournoi de manille

L'Amicale des Pensionnés organise, en ses locaux, le 27 février son premier tournoi de manille.

Il se déroule en 4 tours de 12 donnes et est ouvert à tous les affiliés CGSP.

Inscriptions à partir de 14h.

Droit d'inscription : 3 €.

### Namur

#### Expo 14/18 – Gare des Guillemins

Le Comité des Pensionnés organise le **6 mars 2015**, une après-midi récréative à l'Expo 14/18, Gare des Guillemins à Liège. Durée de la visite ± 2 heures.

Départ de la Gare de Namur à 13h. Chaque participant est libre de son retour sauf s'il a un billet de groupe.

La participation aux frais est la suivante :

- 1) Les + 65 ans : train aller-retour 6 € - Entrée à l'Expo : 8 €.
- 2) Les – 65 ans qui partent individuellement : train aller-retour 17,50 € - Entrée 8 €.
- 3) Les – 65 ans qui partent en groupe de plus de 15 personnes : train 10 € - Entrée 8 €.

Inscriptions clôturées le 20 février.

Personne de contact :

- Maria Pasquarelli 0476/36 68 88 ;
- Jean-Pierre Baugnet 0478/58 40 04.

### Namur

#### Journée récréative à Rochehaut sur Semois

Le Comité des Pensionnés organise le **15 mai 2015**, une journée récréative à l'Auberge de la Ferme à Rochehaut sur Semois.

Voyage en car : départ 9h de la CGSP.

Dîner : Apéritif, repas, dessert, café.

Prix : 50 €.

Inscription pour le 15 mars :

- acompte de 15 € au compte BE82 1325 2346 3268 ;
- le solde de 35 € devra être versé sur le même compte au plus tard le 15 avril.
- Sauf cas grave, l'acompte ne sera pas remboursé.

Il est important que le car soit complet, plus nous serons nombreux et moins les frais seront importants.

## BONNE ANNÉE CHARLIE

Quel tragique début d'année ! Le 7 janvier 2015 marquera une nouvelle date clé dans la guerre que livre l'obscurantisme à la société occidentale : des caricaturistes abattus pour leur impertinence, des juifs pour leur religion, des flics parce qu'ils protégeaient les citoyens et des travailleurs parce qu'ils faisaient leur travail. C'est au total 17 hommes et femmes qui ont perdu la vie auquel il convient d'ajouter les trois terroristes : 20 morts. Bien sûr, eux ont choisi de tuer mais aussi de mourir mais nous devons considérer leur mort comme un drame. Leur vie, leurs actes et leur mort doivent nous interroger sur notre société.

Renforcer les mesures de sécurité est indispensable mais aucun régime policier, aussi dur soit-il, n'a jamais empêché ni la délinquance ni la révolte ni même le terrorisme. Si nous voulons éviter durablement d'autres drames, il faut aussi que nos sociétés puissent offrir des perspectives à toutes et à tous. Si le radicalisme trouve un terrain favorable chez les jeunes, c'est aussi parce que des organisations et leurs prédicateurs réussissent à les convaincre que leur dieu s'occupe de leur devenir. Et nous devons avoir la lucidité de reconnaître que nos responsables politiques ont failli ces trente dernières années.

Les présidents, premiers ministres et autres responsables peuvent, suivant leur tempérament, souligner gravement la nécessaire laïcité ou s'agiter pour rappeler tout ce qu'ils ont déjà fait contre la burqa ou le foulard, ils oublient l'essentiel.

La laïcité, ce si merveilleux principe, a besoin de s'appliquer au quotidien. Qui mieux que les services publics permet à la laïcité de vivre ? Les structures d'accueil de la petite enfance, l'école, les centres de soins (polycliniques, hôpitaux), la culture, la sécurité sociale, les transports en commun, le travail communautaire au plan local, ... sont tous les armes de la laïcité. Ce sont ces mêmes hommes et femmes politiques qui font porter tous les efforts sur ces services publics dans l'obsession de rembourser les rentiers, qui s'offusquent que des structures confessionnelles remplacent dans les zones défavorisées les services publics. Fermetures de services « non rentables », augmentation du prix d'accès au service public, privatisations, ... voilà, depuis trente ans, la politique menée par ces responsables politiques qui, aujourd'hui, s'offusquent de la mainmise d'organisations bicéphales obscurantistes. Bicéphales parce que les prédicateurs offrent les services que les services publics n'offrent plus et puis vident la tête des plus fragiles pour en faire les instruments de leur funeste objectif.

Même la sécurité, que ce soit la police ou l'armée, voit ses moyens réduits (sauf pour aller bombarder des populations dans des zones de guerre) au profit de sociétés privées. Et la récente suppression des allocations d'insertion va encore augmenter la désespérance des jeunes qui souffrent déjà d'un handicap à l'embauche du fait de leur nom ou prénom.

Lutter contre le terrorisme de manière durable c'est aussi et peut-être même avant tout, lutter pour des services publics qui assument leurs missions mais sans distinction de religions, d'options philosophiques, d'ethnies ou de nationalités ni de moyens financiers. À ce titre, les services publics sont le meilleur rempart contre l'obscurantisme et le terrorisme religieux.

# PASSONS À **TOUT AUTRE CHOSE**

*Les travailleurs et les travailleuses des services publics sont en première ligne dans les luttes syndicales qui, depuis la fin de l'année 2014, se dressent contre les mesures du Gouvernement Michel. Toutes les actions ont été de francs succès car nous savons pertinemment qu'au-delà de l'austérité que l'on veut nous faire payer, c'est bien un modèle de société, basé sur la solidarité, qu'il s'agit de défendre. La dimension citoyenne est même primordiale dans ce combat et chaque prise de conscience individuelle fera eau au moulin de l'action collective. Aujourd'hui, nous saluons l'émergence d'un mouvement organisé de citoyens qui appelle à s'opposer à l'austérité, qui appelle à ouvrir le champ des possibles, qui appelle, après des années de libéralisme dévastateur, à enfin passer à Tout autre chose !*

Tout Autre Chose est un mouvement citoyen qui refuse le discours de nos gouvernants affirmant qu'il n'y a pas d'alternative à l'austérité. Avec *Hart boven Hard* en Flandre, il veut susciter le débat démocratique en Belgique francophone pour déconstruire le discours dominant et faire converger l'énorme potentiel d'imagination et d'action citoyenne en faveur de tout autres horizons.

« *Nous assistons à une telle défaite des idéaux, que l'on doit voir, nous citoyens, comment se réappropriier les choses* », résume David Murgia, le comédien belge élu porte-parole du mouvement créé le 11 décembre dernier, à la veille de la grève générale du 15.

En effet, *Tout Autre Chose* réunit des citoyens de tout horizon convaincus de la possibilité de construire un large mouvement citoyen proposant des alternatives au modèle de société dominant et pouvant renforcer le mouvement social contre les mesures d'austérité.

## **Renforcer le mouvement social**

Si la CGSP wallonne accueille si favorablement *Tout Autre Chose* c'est parce qu'elle sait que le front doit être élargi. Elle a conscience qu'il n'y aura pas de victoire sans l'adhésion du plus grand nombre et surtout sans l'engagement des citoyens à s'impliquer au moment

même où l'on voudrait qu'ils se taisent. Car enfin, qui est encore dupe ? Qui croit encore que les mesures d'austérité qui étranglent littéralement la population sont bonnes ? Nous voyons le peuple grec souffrir sous nos yeux et être dépossédé de tous ses droits les uns après les autres. Heureusement, nous le voyons aussi tout faire pour reprendre sa destinée en mains. Chez nous aussi, les protections sociales et les services publics subissent de plein fouet les attaques libérales qui se servent de la soi-disant incontournable austérité pour détruire ce qu'elles n'avaient pu faire jusqu'ici et tenter de s'approprier davantage encore de profits. En créant bien sûr de plus en plus d'exclusion sociale. Et tout cela pour rien car, nous le répétons avec fermeté : la dette ne sera jamais remboursée de la sorte ! En effet, toutes ces mesures sont, d'un point de vue économique, contre-productives. Où sont la baisse des déficits publics et de la dette promise ? Où sont les créations d'emplois ?

La Belgique, à l'instar des pays engagés dans la funeste voie austéritaire, est aux portes de la déflation et s'enfonce dans la stagnation économique qui conduit... à l'augmentation des déficits et de la dette, au regain du chômage. Quand l'investissement des entreprises recule, que la consommation des ménages

régresse, couper dans les dépenses publiques est une stratégie suicidaire ! En clair, après ces mesures, la Belgique sera encore moins en situation de rembourser sa dette.

## **Il y a plein d'alternatives !**

Ces coupes dans les dépenses publiques n'ont servi qu'à financer les cadeaux fiscaux aux employeurs et à accroître les revenus distribués aux actionnaires et aux détenteurs des titres de la dette.

*Tout Autre Chose* dénonce ces politiques menées aujourd'hui en Europe comme étant injustes car elles ne s'attaquent pas à la spéculation, à la dérégulation de l'économie, à l'évasion fiscale des plus riches et à l'augmentation drastique des inégalités.

L'austérité, cela suffit ! Il est possible de faire autrement ! C'est avant tout une affaire de choix politique. Il faut retrouver le lien social, regagner le sens de la cohésion, éprouver la solidarité. Bien sûr, il faut répondre aux besoins qui sont immenses, augmenter les salaires, développer les services publics, instaurer une justice fiscale, promouvoir les investissements productifs permettant de créer des emplois, engager la transition écologique, réduire les inégalités et mettre en place un nouveau partage de la richesse produite.

Mais ce qu'il faut surtout aujourd'hui, c'est un *appel d'air*. Il faut retrouver de la place pour le débat et la réflexion, se réapproprier l'espace public et nos libres capacités d'énoncer des discours qui ne soient plus ceux des médias dominants. ■

**Voici l'appel que près de 10 000 citoyennes et citoyens ont signé. Vous pouvez également le faire sur [www.toutautrechose.be](http://www.toutautrechose.be)**

**STOP !** Les idées de solidarité, de consensus et de concertation sont remises en question. Le seul horizon qui nous est désormais imposé est celui de l'austérité. Comme si, au nom d'une prétendue rigueur, il n'y avait d'autre solution que de rogner dans les salaires, les pensions, les services publics, la culture, la recherche scientifique, l'aide au développement... Comme si, au nom de la sécurité, il n'y avait d'autre choix que de diminuer nos libertés, de nous monter les uns contre les autres et de nous mettre sous surveillance. Comme si, au nom de la sacro-sainte compétitivité, la seule option était de détricoter notre modèle social et de reporter à plus tard les défis environnementaux et climatiques. Comme s'il n'y avait pas d'alternative.

Aujourd'hui, nos gouvernants accélèrent la destruction de cette cohésion qui fait notre richesse, pour nous imposer la politique du fort qui écrase les faibles. Cette politique est injuste, ne fonctionne pas et nous entraîne dans une société de la violence. Injuste parce qu'elle frappe systématiquement les plus fragiles et qu'elle les stigmatise. L'allocataire social, le chômeur, le pensionné ou l'immigré sont soupçonnés d'abu-

ser du système, voire de le menacer. Injuste parce qu'elle ne s'attaque pas à la spéculation, la dérégulation de l'économie, l'évasion fiscale des plus riches et l'augmentation drastique des inégalités. Mais aussi inefficace comme l'histoire le montre : les politiques d'austérité échouent systématiquement à atteindre leurs prétendus objectifs. Les pays d'Europe auxquels on impose ces recettes s'enfoncent dans la pauvreté, les inégalités, voire la violence. Nous ne voulons plus d'une société qui a peur de l'autre, peur d'elle-même, peur de son avenir. Nous disons stop à cette marche en arrière !

**TOUT AUTRE CHOSE !** Nous, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, avec ou sans emploi, parents, profs ou élèves, artistes, appelons aujourd'hui à prendre le chemin de la confiance et de la solidarité ! Nous voulons construire une démocratie où le citoyen ne soit plus à la merci des lobbys et du pouvoir de l'argent, où chacun puisse se faire entendre. Nous croyons qu'il ne suffit pas de résister, de défendre les acquis, de préserver un modèle de société essoufflé. Que c'est d'un vrai débat démocratique que surgiront les alternatives. Qu'il faut bâtir tout autre chose. Qu'il faut intensifier le débat citoyen pour créer notre avenir commun. Que c'est dans l'exercice de nos droits que nous construirons notre bien-être partagé. Que seul le renforce-

ment des liens sociaux nous permettra de faire face aux défis que pose notre société multiple et bigarrée. Que nous n'avons pas de problème budgétaire, mais un problème fiscal. Que l'on ne peut poser la question de la pauvreté sans poser celle des inégalités sociales et de genre. Que parler de bien-être partagé n'a de sens que si nous prenons en compte celui du reste du monde et celui des générations futures, sans oublier que la planète a des ressources limitées. Qu'une réelle justice fiscale est possible et que nous pouvons assurer une transition écologique tout en garantissant la justice sociale.

Citoyens de tous horizons, nous appelons à démultiplier le débat public, partout en Belgique, en Flandre, à Bruxelles, en Wallonie. Avec nos partenaires flamands de « Hart boven Hard », nous appelons chacun à signer ce manifeste et, plus encore, à agir avec nous pour inventer et construire ensemble une société tout autre, qui retrouve le chemin de la solidarité ! C'est maintenant qu'il faut ouvrir un débat reliant tous les secteurs malmenés et fédérer les innombrables innovations locales. Il y a urgence à agir avant que la machine infernale du tout à l'argent ne broie ce qui nous reste de libertés. Rejoignez-nous !



## Quelques questions à David Murgia, porte-parole de *Tout Autre Chose*

### Quel a été le déclencheur de la création de *Tout Autre Chose* ?

*Tout Autre Chose* a vu le jour suite à l'irruption réjouissante de *Hart Boven Hard* et s'est rapidement constitué de nombreuses colères, venues d'horizons divers, qui mûrissent et se construisent depuis trop longtemps de façon isolée.

*Tout Autre Chose* ne réagit pas à l'asphyxie d'un secteur en particulier mais nourrit l'intention de rassembler les voix souvent étouffées qui cherchent finalement à se transformer en initiatives créatrices.

Jusqu'ici, les mesures politiques ont soigneusement œuvré par une division structurellement organisée. Nous le savons : la division nous désarme, elle ne sert que le pouvoir. Aujourd'hui, le gouvernement passe à la vitesse supérieure en accélérant la marche arrière du gouvernement précédent, prévoyant des mesures toujours plus destructrices, toujours plus injustes et toujours plus violentes.

Nous soupçonnons qu'en réalité un nombre important de citoyen ne s'identifie pas aux diktats de ce néolibéralisme débridé et c'est sans doute pour cette raison que les milieux académiques, culturels, associatifs, ... se font aujourd'hui entendre conjointement.

### Comment voyez-vous les convergences avec les actions syndicales actuelles ?

Lors des grèves de décembre, plusieurs centaines de sympathisants de *Hart Boven Hard* et *Tout Autre Chose* ont enfourché leur bicyclette pour rendre visite aux travailleurs en grève. *Acteurs des Temps Présents* a également invité les citoyens à venir soutenir les travailleurs. L'idée était de renforcer les piquets, d'installer la rencontre et le dialogue, notamment pour donner à voir une image du gréviste loin de celle qui circule souvent dans les médias ou dans la tête de ceux qui scandent aujourd'hui le « droit au travail », en ignorant que les personnes sur les piquets se battent également pour travailler. *Tout Autre Chose* et les syndicats sont des outils différents. Ils peuvent dialoguer et s'organiser conjointement car tous deux refusent la régression de notre système social.

### L'austérité est un outil de domination dont il faut déconstruire le discours. N'est-ce pas là un vrai travail d'artiste ?

Non, c'est un véritable travail citoyen. Il s'agit de cette inébranlable volonté d'être responsable de nos vies, de ne pas tomber dans l'indifférence et le fatalisme, qui ne proposent que des horizons mortifères. L'enjeu est en effet de se réapproprier les mots que la classe politique nous a volés. Car les mots définissent le monde. Et changer les mots, c'est changer le monde.



David Murgia

J'ai parfois l'impression que, comme des acteurs qui répètent leur texte en coulisse, jouent le verbe et les émotions, ce sont nos hommes politiques qui font aujourd'hui un véritable travail d'artiste. Pour sauvegarder les intérêts des puissants, dont les richesses ne cessent de s'accroître pendant que s'installe une misère sociale, il faut un sacré talent d'orateur. Et à mon avis, un sacré cachet... Les citoyens s'en rendent compte : les objectifs de cette petite danse dans le théâtre du pouvoir sont de plus en plus clairs. Que ce soit pour réduire la casse ou l'assumer frontalement, les orientations prises par le pouvoir ne font qu'accroître l'écart entre les dominants et les dominés. Ne pas se positionner, c'est accepter les orientations prises. Et c'est pour cela que les citoyens se rassemblent.

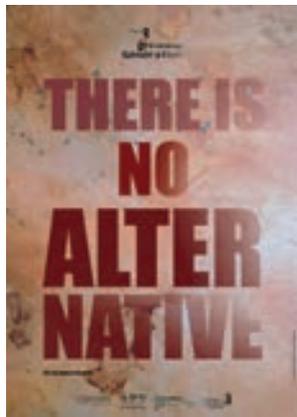
### À votre avis, comment voyez-vous la participation citoyenne s'étendre ?

Ces dernières années, de nombreuses dynamiques se mettent en place pour réagir à la violence grandissante des mesures gouvernementales. Partout en Europe, le constat devient de plus en plus clair : les riches voient un net accroissement de leurs bénéfices remplir leurs coffres déjà pleins, les classes moyennes se « serrent la ceinture » et les pauvres se dirigent vers une misère dorénavant condamnable. Les citoyens doivent refuser d'abattre les plus faibles sous prétexte que les plus forts tentent de les convaincre que c'est là que se trouve la solution à tous les problèmes. C'est contre ce climat de violences que s'exprime la participation citoyenne dans les mouvements sociaux. Elle s'étendra par la proposition d'initiatives, d'alternatives, par des manifestations suscitant la réflexion et la création. Nous désirons une société qui s'ouvre, pas qui se referme. ■

# TINA

*Mais qui est donc TINA et de quoi est-elle le nom ? Que cache-t-elle ? Est-il ici question de l'héroïne d'une série danoise de romans écrits par A. B. Carroll ? Nullement. Derrière cet acronyme d'origine anglo-saxonne se cache un outil conceptuel redoutable visant à annihiler la démocratie et le débat public.*

TINA, *There is no Alternative* (soit, dans la langue de Molière, il n'y a pas d'autre choix) est un slogan politique qui sévit depuis quelques décennies et qui a par ailleurs été attribué à Margaret Thatcher. Il signifie (dans tous les sens du verbe) qu'il n'y a pas d'autre choix que le marché, le capitalisme et la mondialisation qui seraient par conséquent des phénomènes nécessaires, bénéfiques et naturels et que tout régime qui envisagerait de prendre une autre voie serait d'office condamné à l'échec.



## Une nécrose de l'espérance

Grâce à ce mantra, « *l'imaginaire néolibéral repose sur un axiome de fermeture qui se veut réaliste et qui est une fiction incapacitante. L'imaginaire exproprie la production d'un imaginaire alternatif puisque ce qui devrait constituer cet imaginaire alternatif est une somme de refus, de résistances* »<sup>1</sup>.

Par ce blocage de l'imaginaire, TINA aspire en quelque sorte à une « *nécrose de l'espérance, cette défaite de l'avenir enfantée par une pédagogie de la résignation à une réalité qui ne souffrirait plus d'alternative, encore moins d'imagination, sans parler de rêve ou d'utopie* »<sup>2</sup>.

Et TINA est toujours aussi populaire puisque ce mantra a récemment été invoqué par Bart De Wever (*er is geen alternatief*) lorsqu'il a été question de commenter le résultat du plan d'action en front commun. En fait, cette formule caractérise l'ordre mondial actuel et vise à rendre possible ce qui est présenté

comme inéluctable. Son côté prophétique montre par ailleurs très bien que son objectif n'est pas d'avoir raison sur le futur mais d'opérer sur le présent en essayant d'imposer ici et maintenant la résignation, le fatalisme et la soumission. Si nous n'y prenons garde, cette mithridatisation des esprits finira par produire les effets désirés.

## Pas de place pour la contestation

En quoi ce stratagème est-il dangereux pour le débat public en général et pour la démocratie en particulier ? Tout simplement parce que si nous postulons que la chose politique est supposée porter sur le possible et le souhaitable et qu'un système démocratique plein et efficace repose sur la confrontation d'opinions réellement divergentes, sur la mise en perspective critique de projets divers dans leur nature, avec et grâce à TINA, les débats d'idées et les controverses politiques peuvent exister mais si et seulement si elles respectent le cadre défini et circonscrit par les hérauts de TINA. Au lieu de mettre en lumière le conflit et la divergence par le débat public, l'argument d'autorité qu'est TINA souhaite les éluder.

Sans cette dimension fondamentale, la démocratie devient formelle. Et nous sommes alors bien loin de l'euphorie des possibilités infinies. Comme la gouvernance, la société civile et le consensus, TINA est en fait un des agents opérationnels de l'estompement du conflit, essentiel à la démocratie et à la délibération publique : la délibération est

supposée faire « *appel à l'imagination et à l'insolence. Pour délibérer de façon fructueuse, il faut un minimum d'utopie... il faut s'affranchir au minimum de la répétition des vieilles recettes, des sentiers battus et des idées toutes faites. L'imagination c'est la capacité de faire du nouveau. La délibération politique se doit d'être iconoclaste.* »<sup>3</sup>

## Il y a plein d'alternatives

Ceci dit, tout espoir n'est pas perdu. Ainsi, l'intensité du pilonnage effectué sous l'égide de TINA témoigne de la difficulté à dresser, à faire taire et à couper court aux velléités contestataires.

Ensuite, face à cette guerre permanente contre l'imagination humaine, face à ces processus « *d'anéantissement des rêves, de contrainte au désespoir qui doivent étouffer toute capacité d'entrevoir l'avenir différemment* »<sup>4</sup>, de nouvelles initiatives surgissent inlassablement et gagnent en importance : pensons à *Hart boven Hard, Tout Autre Chose* (voir ailleurs dans la Tribune), *Les Acteurs des Temps Présents, Podemos et Syriza*.



1. André Tosel, *Essai pour une culture du futur*, Bellecombe-en Bauge, Éditions du Croquant/Espace Mars, 2014, p. 65.
2. Edwy Plenel, *Dire non*, Paris, Éditions Don Quichotte, 2014, p. 19.
3. Diane Lamoureux, *Le trésor perdu de la politique*, Montréal, Écosociété, 2013, p. 80.
4. David Graeber, *Comme si nous étions déjà libres*, Montréal, Lux, 2014, p. 254.

## Bruxelles exige plus qu'une paix sociale

**N**ous sommes en 2015 et les nouvelles mesures d'exclusion du chômage font leurs premières victimes. Après la trêve de fin d'année, le gouvernement fédéral a lancé sa campagne de désinformation destinée à faire accroire que sa politique d'extrême droite est parée de vertus sociales. Pour la CGSP bruxelloise, la condition de la paix sociale est le retour à la concertation et l'engagement des gouvernements en faveur des services publics.

Nous l'expliquions dans la *Tribune* du mois dernier : la limitation à trois ans des allocations d'insertion que nous avons dénoncée et combattue précipite des milliers de bénéficiaires des allocations de chômage vers les CPAS. Ce sont principalement des femmes de moins de 30 ans qui sont ainsi précarisées. Le 2 janvier, pour le CPAS de Bruxelles, on dénombrait 899 nouveaux dossiers de demande d'aide ; 749 pour le CPAS de Molenbeek ; et on pourrait continuer cette sinistre liste d'exclusions. La mesure, aux dires de l'ancien premier ministre, visait à inciter les plus jeunes chômeurs à entrer dans le monde du travail... Comment peut-on croire un tel argument dans un contexte où il y a au mieux UNE offre d'emploi pour 13 demandeurs en région de Bruxelles-Capitale (1/37 si on se limite à l'offre intrarégionale !) ? Si l'on considère le trop faible niveau de formation des demandeurs d'emploi bruxellois, il est criant que la limitation des allocations d'insertion n'est qu'une machine à exclure massivement. Elle n'aurait jamais dû être soutenue par des socialistes, fut-ce au prétexte qu'elle était inscrite au programme du gouvernement précédent tant son mécanisme et ses effets étaient prévisibles. Alors que la mère de cette mesure, Monica De Coninck, déclare ne rien regretter, les contritions d'Elio Di Rupo et l'appel à supprimer cette mesure arrivent à contretemps. Et il ne faut sans doute pas compter sur le gouvernement d'extrême droite MR-N-VA-CD&V-Open Vld qui, en toute cohérence idéologique, n'a aucune intention de la remettre en cause.

### Concertation sociale confisquée !

Avec le gouvernement Michel, la concertation sociale a été balayée. Il n'y a rien à négocier, disait-on du côté de l'exécutif. Pire, chaque fois qu'un ministre (MR) laissait entendre qu'une mesure pourrait éventuellement être nuancée et faire l'objet d'ajustements, la N-VA rappelait qu'on s'en tiendrait strictement à l'accord gouvernemental, indiquant, par la même, qui dirige réellement le pays. Cette dynamique revient à confisquer les mécanismes du dialogue social dans notre pays. Car si du côté du gouvernement, on se borne à considérer qu'il n'y a rien à négocier, ce mécanisme vertueux qui permet la paix sociale est bloqué. Au-delà de notre rejet d'un saut d'index et des mesures en matière de pension, notamment, ce blocage est l'une des raisons pour lesquelles nous avons mené les grandes actions de la fin 2014. Signe positif



cependant : le jour de la grève générale du 15 décembre, notre rencontre avec le gouvernement régional a donné le signal d'une reprise de la concertation sociale bruxelloise.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral se répandait en communication hypocrite, appelant les organisations syndicales à la « table des négociations », tentant de la sorte de leur faire porter la responsabilité de la grogne sociale. Cette guerre de communication se poursuit et les médias y jouent un jeu tendancieux en faisant la part trop belle aux théories gouvernementales et en relayant complaisamment les discours antisyndicaux.

Mi-janvier, le Groupe des dix (les organisations syndicales des travailleurs, les représentants patronaux) s'est réuni au sein du Conseil national du travail (CNT) pour reparler notamment du *handicap* salarial dont souffrirait notre pays. Pour la CGSP, l'enjeu de ces négociations est bien plus important que la simple conclusion d'un accord interprofessionnel entre patrons et syndicats. Les services publics, progressivement déstructurés et affaiblis par le non-renouvellement d'agents partis à la retraite, doivent faire l'objet de négociations avec les gouvernements des différents niveaux pour leur rendre la place qui leur revient dans une société démocratique et solidaire !

*Jean-Pierre Knaepenbergh*  
Secrétaire général de l'IRB-CGSP  
Président de la FGTB-Bruxelles

[www.cgsp-acod-bru.be](http://www.cgsp-acod-bru.be)



## Le dire c'est bien... le faire c'est mieux !

Parmi les morts des attentats de Paris figurent trois policiers : Franck, qui était chargé de la protection rapprochée du dessinateur Charb, Ahmed, policier de la brigade du quartier dont « l'exécution » a fait le tour du web et Clarissa, stagiaire abattue à Montrouge. Deux agents des forces spéciales seront blessés pendant l'intervention Porte de Vincennes ainsi qu'un agent municipal de la voirie à Montrouge.

Les fonctionnaires de police comme d'autres agents des services publics : ambulanciers, secouristes de la protection civile, des pompiers, les agents des services de renseignements ont fourni un travail magnifique durant ces heures terribles et nombreux sont ceux qui ont loué leur action. De nouveau lors de l'intervention de Verviers, ce sont les mêmes services publics qui se sont naturellement retrouvés en première ligne.

Pendant la manifestation républicaine qui a suivi les événements parisiens, on a vu et entendu notre Premier ministre au micro de la RTBF (un autre service public...) assurer aux citoyens que toutes les mesures seraient prises pour contrer les actions des djihadistes.

Ce langage convenu ne peut qu'irriter nos oreilles de syndicalistes quand on le met en parallèle avec les coupes budgétaires drastiques voulues par ce même gouvernement. Coupes budgétaires qui touchent non seulement les services de sécurité et de renseignements mais tous les services publics dont l'objet premier est la protection, la prévention et le bien-être des citoyens.

L'actualité nous donne donc raison et renforce notre conviction dans la défense de services publics forts et justement financés.

Puissent nos dirigeants entendre le même message et revoir leur copie : celui qui reconnaît ses erreurs ne se grandit-il pas ?

C'est mon seul souhait pour cette année !

*André Gilles*  
Secrétaire général CGSP-Admi

## État d'avancement des négociations sectorielles

*En parallèle à la mise en place des nouveaux gouvernements (fédéral, wallon et communautaire), les Organisations syndicales ont planché sur la rédaction et le dépôt de nouveaux cahiers revendicatifs sectoriels au niveau du Comité C wallon et de la Communauté française (pour la Région, le cahier revendicatif avait déjà été déposé sous l'ancien Gouvernement).*

Comme vous avez pu le constater, au niveau fédéral nous sommes entrés directement dans le combat visant à bloquer les mesures iniques décidées

par le gouvernement ; mesures qui touchent au cœur nos organismes fédéraux et signifient à terme leur incapacité à fonctionner (non-remplacement des départs à la pension, blocage des recrutements, augmentation de l'âge de la retraite, restrictions budgétaires tous azimuts, licenciements de personnel, suppression de bureaux...). Nos revendications sont donc portées actuellement par nos délégués et affiliés directement dans la rue !

Au niveau régional, les divers cahiers revendicatifs ont été déposés, mais les premières discussions n'invitent

pas à l'optimisme. Il est fort probable que nous soyons obligés de nous inviter dans les rues de Namur et/ou Bruxelles afin de faire avancer nos revendications.

Nous vous proposons dans ce numéro de faire un tour d'horizon de la situation dans les divers niveaux de pouvoir.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

## Pouvoirs locaux et provinciaux wallons

*C'est lors du Comité C wallon du vendredi 5 décembre 2014 que le Cahier revendicatif 2013-2014 du personnel des Pouvoirs locaux et provinciaux wallons a été officiellement déposé en front commun par les trois organisations syndicales représentatives du personnel de ce secteur.*

Le représentant du ministre Paul Furlan a pris acte du dépôt de ce cahier après explications du contenu par les trois organisations syndicales.

Nos revendications portent surtout, en cette période de restrictions budgétaires, tant aux niveaux fédéral, communautaire, régional et local, sur la garantie de l'emploi de qualité par la constitution d'une « charte emploi » imposant aux autorités y adhérant, de mettre tout en œuvre pour maintenir (voire augmenter) l'emploi dans leur administration mais aussi d'augmenter le nombre d'agents statutaires tel

que recommandé par le Pacte pour une Fonction publique locale et provinciale solide et solidaire et soutenu par les déclarations de priorité à l'emploi statutaire figurant notamment dans la Déclaration de politique régionale (DPR).

La garantie de l'emploi de qualité est indispensable mais nous n'oublions tout de même pas que bon nombre d'agents de nos administrations subissent durement la crise économique-financière dont ils sont victimes.

C'est pourquoi, nous revendiquons également une augmentation de rémunération par l'octroi notamment d'une allocation de garantie du pouvoir d'achat et d'une prime de fin d'année correspondant à un véritable 13<sup>e</sup> mois.

L'amélioration de la qualité de vie au travail ainsi que le suivi des droits

acquis lors des précédents accords sectoriels ne sont pas en reste. En effet, l'aménagement des fins de carrière par l'octroi de jours de congés supplémentaires ou la mise en place d'un plan tandem ainsi que la prise en charge de l'assurance hospitalisation par l'employeur font notamment partie des revendications essentielles déposées.

Un prochain Comité C wallon devrait se réunir très prochainement, afin que l'Autorité présente les positions du Gouvernement wallon à l'égard du cahier déposé que vous trouverez ci-dessous.

Nous resterons bien sûr très attentifs aux réponses qui nous seront fournies.

## Cahier revendicatif 2014-2015 des Pouvoirs locaux et provinciaux wallons

Face aux conséquences, pour les travailleurs des Pouvoirs locaux et provinciaux, des coupes budgétaires et des politiques d'austérité décidées tant au niveau européen qu'aux niveaux fédéral, régional et communautaire par le vote du TSCG (Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance) et la mise en application à tous les niveaux de pouvoir de règles budgétaires et comptables telles que préconisées par la Troïka, applicables aux entités publiques de niveau 2 et particulièrement au niveau local.

Face au risque que représente la diminution du financement d'aides à l'emploi public local lié au transfert des moyens budgétaires réduits dans le cadre des nouvelles compétences dévolues aux régions en application de la 6<sup>e</sup> réforme de l'État dont particulièrement les politiques d'aide à l'emploi (APE).

Face au surcroît de la charge de travail pour le personnel lié aux décisions prises par le précédent gouvernement fédéral et les mesures proposées par le nouveau gouvernement fédéral en matière d'exclusions d'allocataires sociaux et leurs conséquences tout particulièrement sur les CPAS, mais également sur les Provinces et Communes via, entre autres, la mise en place des zones de secours.

Face enfin, à l'attitude de certains employeurs des Pouvoirs locaux et provinciaux qui se retranchent derrière les décisions prises à d'autres niveaux de pouvoir pour pratiquer de véritables politiques de restructuration de services et de licenciements collectifs.

Comportements qui pourraient se multiplier face aux éventuelles futures diminutions de rentrées fiscales liées aux exonérations supplémentaires à l'IPP annoncées par le gouvernement fédéral.

Face à l'éventuelle obligation pour les intercommunales d'être soumises à la TVA et au risque de pertes de dividendes pour les communes membres de celles-ci.

Face aux éléments énoncés ci-dessus, les Organisations syndicales représentatives du personnel des Pouvoirs locaux et provinciaux wallons (CGSP-Admi, CSC Services publics et SLFP) estiment indispensable que le Gouvernement wallon prenne les mesures nécessaires pour que le personnel des Pouvoirs locaux et provinciaux wallons voit leur emploi et leur pouvoir d'achat confortés et la qualité de leurs prestations ainsi que des services à rendre aux citoyens améliorés.

L'objectif à atteindre s'articule selon les 4 axes suivants :

### 1. Garantie de l'emploi de qualité

- Constitution d'une charte « emploi » à laquelle les autorités pourraient adhérer et selon laquelle celles-ci s'engagent à tout mettre en œuvre afin de maintenir, voire augmenter l'emploi au sein de leur administration afin d'éviter une paupérisation accrue de sa population.
- Accentuation des efforts financiers, en ce y compris la « 2<sup>e</sup> jambe » et de la procédure d'application visant à l'augmentation du nombre d'agents statutaires, conformément au Pacte pour une Fonction publique locale et provinciale solide et solidaire (tel que spécifié dans les déclarations de priorité à l'emploi statutaire figurant dans la DPR) suite notamment aux économies obtenues par la Région via le saut d'index. Mise en place d'une procédure de pénalité en cas de non-nomination ou de sortie du pacte.

### 2. Amélioration du pouvoir d'achat

- Octroi d'une augmentation barémique via une allocation de garantie du pouvoir d'achat et ce, compte tenu du saut d'index et de la non prise en compte des revendications des précédents cahiers revendicatifs visant à majorer les échelles de traitements de 3 % (solde de la revendication intersectorielle de 2001).

- Suppression de l'échelle C1 chez les ouvriers.
- Tout emploi requérant un diplôme de bachelier doit automatiquement être recruté au niveau B.
- Octroi progressif d'une programmation sociale de fin d'année correspondant à un réel 13<sup>e</sup> mois.
- Attribution d'un complément aux allocations d'interruption de carrière comme énoncé dans l'accord sectoriel 2007-2010.

### 3. Amélioration de la qualité de vie au travail

- Aménagement des fins de carrière par l'octroi de jours de congés supplémentaires à partir de 50 ans à l'instar de l'accord sectoriel en vigueur dans le secteur « non-marchand » public et la mise en place d'un plan « tandem » (parrainage d'un nouvel engagé par un aîné en réduction de temps de travail).
- Poursuite des discussions sur les nouveaux métiers et les normes de travail et primes pour le personnel de soins des MR et MRS suite au transfert de la compétence à la Région.
- Mise en place d'une coupole de discussion paritaire propre aux services publics dans le cadre de la création et la mise place du nouvel OIP santé.
- Octroi de jours de congé de vacances annuelles supplémentaires (2 jours par an).
- Prise en charge par l'employeur de l'assurance hospitalisation.

### 4. Suivi des droits acquis

- Recensement, suivi et application effective de la mise en œuvre des accords sectoriels précédents (nouveaux métiers, APE...).
- Spécifier que les annexes aux comptes et budgets soient transmises aux Organisations syndicales selon le décret du 27 mars 2014. Rendre ce décret applicable aux intercommunales et associations Chapitre XII. ■

## Comité de Secteur XVII

*La CGSP a déposé son cahier revendicatif en réunion du Secteur XVII le 28 novembre 2014 en vue de la conclusion d'une Convention sectorielle 2015-2016.*

Nos principales demandes sont le maintien de l'emploi (un remplacement pour chaque départ et l'adaptation des effectifs aux besoins réels), l'alignement sur le régime applicable en Région wallonne pour les prestations irrégulières, augmentation des frais kilométriques (ainsi que son maintien en cas d'indice négatif) et la révision générale des barèmes. Pour plus de détails, voir cahier ci-après.

Les négociations devraient débuter en ce début d'année en Secteur XVII dès que les trois Organisations syndicales auront déposé leur cahier.

### **Cahier revendicatif en vue de la conclusion de la Convention sectorielle 2015-2016 du Comité de Secteur XVII**

#### **Exécution des Conventions sectorielles et engagements précédents et respect du statut syndical**

Mise en place d'un groupe de travail pour la mise en œuvre, avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, des conventions et engagements pris par les gouvernements successifs, ainsi que des dispositions non respectées du statut syndical.

#### **Alignement sur les régimes applicables en Région wallonne**

- Règlement général pour les prestations irrégulières.
- Prise en charge des frais de déplacement pour mission syndicale des observateurs aux concours et examens et des accompagnateurs des

- visites de la médecine du travail.
- Arrêté réglementant la formation (formateurs internes) sur le modèle de la RW, y compris pour les tuteurs ONE.
- Application de l'art 410 bis du Code de la Fonction publique wallonne dans le cadre de la neutralisation des jours de maladie en cas de harcèlement moral ou sexuel ou de faits de violence au travail (adapté à la nouvelle législation).
- Augmentation des frais kilométriques et maintien en cas d'indice négatif.

#### **Volet quantitatif**

- En cas de saut d'index, ajustement des barèmes de manière à éviter toute perte financière pour les membres du personnel.
- Réintroduction des augmentations intercalaires dès la 1<sup>re</sup> année pour l'échelle 300/1.
- Révision générale des barèmes : augmentation de 200 € mensuels bruts indexés sur toutes les échelles.
- Augmentation des frais de séjour journaliers du montant de la valeur patronale des titres repas, de manière à ce que les agents en mission régulière à l'extérieur bénéficient de la même augmentation « salariale » que les autres.
- Uniformisation des règles de valorisation des primes pour la pension.
- Augmentation significative de la partie forfaitaire de la prime de fin d'année.
- Pécule de vacances porté à 100 % du salaire mensuel brut.
- Suppression de la limite de carrière en matière d'augmentation barémique.
- Raccourcissement des délais en matière de carrière plane + création d'une échelle barémique supplémentaire et automatique entre l'échelle de principalat et celle de promotion (3-6-9-15).

- Dans ce schéma, le changement qui intervient actuellement à 15 ans interviendrait à 9 ans et la nouvelle échelle serait ajoutée à 15 ans.
- Valorisation de 6 années d'ancienneté pécuniaire prestées dans le privé, quelle que soit la fonction exercée.
- Remboursement des frais de parking pour les travailleurs ayant un abonnement de train et devant laisser leur voiture sur un parking.

#### **Volet qualitatif**

- Respect global de la norme d'un remplacement pour un départ + adaptation des effectifs aux besoins réels en tenant compte des droits des agents en matière de congés et absences diverses (e.a. maladies, absences syndicales, prestations incomplètes) ; répartition correcte des moyens humains disponibles avec priorité aux missions de base dans les services opérationnels.
- Attribution, à la convenance de l'agent, de 3 semaines de congés légaux consécutives, et de 4 semaines pour les services continus/fonctions contraignantes.
- Mise en place d'un système de filières de métiers et de procédures de recrutement objectives et rationnelles.
- Adoption d'un statut du personnel scientifique uniforme pour la CF.
- Cadre du personnel du SIPPT.
- Révision des cadres ONE et ETNIC.
- Interdiction totale pour les contractuels et les chargés de mission d'exercer des responsabilités hiérarchiques sur les statutaires (début de concrétisation dans l'AGCF contractuels).
- Mise en place d'un système de protection pour les membres du personnel en procédure pour harcèlement, violence etc., ainsi que pour les éventuels témoins.

- Retour au paiement anticipatif des salaires par application du principe de confiance.
- Réduction du temps de travail à 35 heures avec embauche compensatoire et sans perte de salaire.
- Évaluation de la valeur ajoutée du système des mandats.
- Création d'un organisme public de recrutement du personnel CF/RW (et autres entités fédérées sur base d'un accord de coopération).
- Augmentation de l'emploi dans les niveaux 2 et 3 : accélération et augmentation des recrutements dans ces niveaux ; fixation d'un pourcentage minimum d'emplois réservés à ces niveaux dans chaque enveloppe de personnel, après négociation (pourcentage global) et concertation (enveloppes) avec les Organisations syndicales.
- Retour au critère principal de l'ancienneté pour l'octroi des promotions par avancement de grade (seul garant d'objectivité).
- Création d'une carrière à l'intérieur du niveau pour les agents qui ne souhaitent pas exercer des fonctions de direction ou d'encadrement mais ont acquis une expérience spécifique (expertise), utile à l'intérêt général et vérifiable, dans un domaine particulier.
- Cessation de toute forme de privatisation des services publics et affectation des moyens budgétaires y consacrés à du personnel interne au ministère. Cela concerne notamment :
  1. Les tâches logistiques (cafétérias, montage des stands, réalisation de brochures et d'affiches, etc.), techniques et de consultance.
  2. Les services de gardiennage et de nettoyage.
  3. Les missions du SEPPT (à intégrer au SIPPT)...
- Intégration dans le statut de :
  1. Une évaluation fonctionnelle sur base d'un modèle de rapport, comprenant descriptif de fonction et objectifs clairs, obligatoire et préalable à chaque évaluation statutaire (min. 6 mois).
  2. La mention : « Les agents chargés de l'évaluation statutaire doivent nécessairement être des agents statutaires et appartenir à la ligne hiérarchique de l'agent évalué ».
  3. L'obligation de désistement en cas d'intérêt personnel et direct, y compris pour l'évaluation fonctionnelle (p/ex. en cas d'action judiciaire en cours entre les protagonistes).
  4. La possibilité d'assistance syndicale lors des entretiens d'évaluation.
- Ré-octroi d'un jour de congé réglementaire le 8 mai.
- Octroi d'un jour de congé pour la naissance d'un enfant.
- Octroi d'un deuxième jour pour le décès d'un parent au 2<sup>e</sup> degré.
- Congés pour motifs impérieux d'ordre familial, ou MIOF (congés sans solde dont le nombre est passé de 45 jours à 20 jours suite à l'entrée en vigueur de l'interruption de carrière à temps partiel) :
  1. Suppression de l'obligation de motivation, introduite à l'occasion de la révision du nombre de jours pouvant être octroyés et peu compatible avec la législation sur le respect de la vie privée.
  2. Retour à 45 jours par an comme à la Région wallonne.

### Services continus

- Extension des services continus aux centres de conseil du sport, aux dépôts de l'ADEPS et au service du sport pour tous.
- IPPJ : passage au groupe de qualification 2 pour les surveillants et attachés de direction.
- IPPJ et CFJ : harmonisation des RFI.
- SAJ-SPJ : reconnaissance des fonctions comme contraignantes.
- SAJ/SPJ : prime de pénibilité + prime de risque.

### Service social

- Révision de l'AGCF et du protocole d'accord relatif au Service social, et

notamment :

1. Calcul de la dotation du Service social sur base d'un montant forfaitaire par membre du personnel et par pensionné bénéficiaire, sur base du calcul de ces montants au 31/12/2013.
  2. Création d'un 2<sup>e</sup> mandat de secrétaire pour rétablir la parité dans les instances.
  3. Création de 3 mandats d'administrateurs supplémentaires (accueil de 650 ETP soit 950 personnes + familles) pour le trésorier et les 2 secrétaires.
  4. Cadre du personnel du Service social.
  5. Suppression de la possibilité pour le fonctionnaire délégué de surseoir à une décision des instances de l'ASBL Service social.
- Possibilité de restauration et de boissons dans chaque implantation de plus de 50 personnes.
  - Recours exclusif au Service social pour la fourniture de nourriture et de boissons (pour les réunions et réceptions organisées par l'Administration) là où ce service peut être fourni.

### Groupes de travail

(Outre le GT demandé pour l'exécution des engagements précédents)

- Mise en place d'un GT pour l'évaluation de Medconsult (système, fonctionnement, résultats).
- Mise en place ou poursuite d'un GT sur les programmes des concours de recrutement (voir précédemment) et y incorporer le GT (existant) sur le règlement organique ; notamment :
  1. Systématiser l'organisation concomitante de concours de changement de catégorie avec les concours de recrutement.
  2. Problématique générale des groupes de qualification (à mettre en rapport avec les filières de métiers) et demandes spécifiques.
  3. Question de la validation des compétences. ■

## Comité de Secteur XVI

*En tant que travailleurs des services publics, nous serons trois fois les victimes des mesures prises par le Gouvernement fédéral : en tant que citoyen, en tant que travailleur et en tant que service public.*

Le Gouvernement wallon ajoute une couche d'injustice en ciblant les services publics wallons :

- non-remplacement de 4 départs sur 5 pendant 2 ans avec des Services continus (= services épargnés par les mesures de non-remplacement) limités et véritable arlésienne (on en parle beaucoup, mais...);
- 10 % d'économies dans les OIP en 2015-2017 (et ce, après des années de gel des budgets).

Et maintenant, le Gouvernement wallon refuse obstinément de réduire l'impact des éventuelles mesures fédérales via la Convention sectorielle 2013-2014 en cours de négociation et ce, malgré des déclarations encourageantes du ministre de la Fonction publique dans le courant du mois de novembre...

En effet, malgré les engagements du PS et du cdH lors de la signature de

la précédente Convention sectorielle 2011-2012, aucune mesure quantitative n'a été présentée aux syndicats : pas d'augmentation de la prime de fin d'année, pas d'octroi de biennales supplémentaires malgré l'allongement des carrières, pas de revalorisation des échelles B (un point de la Convention sectorielle 2003-2004 !!!), pas d'augmentation du chèque-repas...

### En plus du cynisme, le mensonge...

La dernière proposition formulée par le Gouvernement wallon le 2 décembre dernier est un catalogue de vagues intentions à respecter les lois ! : Plan global consacré au bien-être au travail, à la lutte contre l'absentéisme et le burn-out, quelques mesurette où l'Autorité sera juge et partie (« *le COSTRA du SPW sera rendu compétent pour prendre la décision suite à l'avis de la Chambre de recours* ») ou encore l'engagement de respecter les conventions sectorielles précédentes... Un comble quand on constate aujourd'hui que de nombreux points de la convention sectorielle précédente restent toujours en suspens :

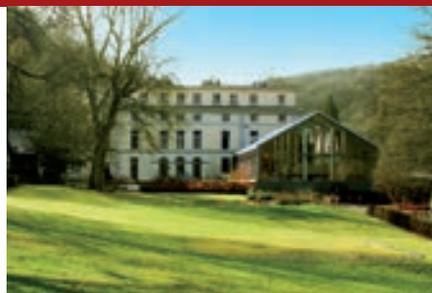
- le taux de 61 % de statutaires au SPW prévu pour le 31 décembre 2014 n'est toujours pas atteint...
- le taux de statutaires dans les OIP devait être fixé avant fin d'année. Or, la première réunion est prévue le 22 janvier 2015...
- les discussions sur le statut scientifique n'avancent pas...
- la circulaire sur le remboursement des frais de parcours pour mission de service est détournée...
- les concours pour les tâches auxiliaires (fouilleurs, maintenance, accueil...) n'en sont nulle part...

Le front commun a exigé du Gouvernement qu'il respecte les engagements pris et signés lors de la Convention sectorielle 2011-2012 (pour rappel, PS et cdH étaient dans la majorité précédente)...

Las, lors du Comité de négociation du 16 décembre dernier, le Gouvernement a refusé de changer une virgule à sa dernière proposition. La trêve des confiseurs est bel et bien terminée et les foudres syndicales vont tomber prochainement en Région... ■



**30% de réduction**  
pour les affiliés CGSP  
sur la nuitée sur base du prix affiché



Rue de Pont-à-Lesse à 5500 Dinant - [reservation@casteldepontalesse.be](mailto:reservation@casteldepontalesse.be) - 082 22 28 44 - [www.casteldepontalesse.be](http://www.casteldepontalesse.be)

## POLICE : Dépôt d'un préavis de grève et négociations Pensions

*Il y a quelques jours, la CGSP a déposé un préavis de grève à durée illimitée à l'égard de la politique menée par le Gouvernement de Charles Michel à l'encontre des services publics.*

Le statut syndical spécifique de la Police intégrée nous a donc amenés à déposer un préavis de grève pour l'ensemble du personnel de la Police intégrée (Police locale - Police fédérale - AIG) lequel prend cours le **22 janvier 2015 jusqu'au 31 décembre de cette année.**

Tout comme l'ensemble des services publics, les services de police ne sont pas épargnés par les politiques d'austérité puisque nous sommes visés

directement par le saut d'index, les économies sur les soins de santé, la diminution drastique des budgets, le départ à la pension, la révision des allocations et indemnités, la révision du statut disciplinaire ou encore la révision de la formation certifiée CAllog, etc.

Nous nous associerons donc aux actions qui pourraient être mises en œuvre par la CGSP.

Dans le dossier Pensions, nous devons constater que le ministre de l'Intérieur est aux abonnés absents depuis fin novembre. En effet, Monsieur Jambon a annoncé à plusieurs reprises dans les médias qu'il allait organiser des réunions bilatérales avec les Orga-

nisations syndicales. Il aurait reçu, fin décembre, deux Organisations syndicales dont une à deux reprises mais il a totalement ignoré la CGSP ainsi que la CSC Services publics.

Au moment d'écrire cet article, nous n'avons encore reçu aucune invitation formelle ou informelle malgré les déclarations du ministre qui, tant au Parlement que dans la presse, déclare vouloir clôturer ce dossier « Pensions » avant la fin du mois de janvier avec ou sans l'accord des syndicats...

Ceci démontre un bel exemple de concertation sociale alors que tous les ministres du Gouvernement fédéral ne cessent de répéter la nécessité de négocier.

Le dire, c'est bien, le faire, c'est mieux ! ■

## À LIRE



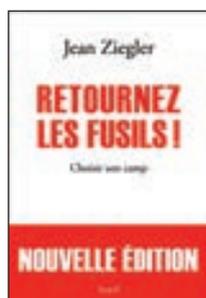
### Une société sans impôts ?

Alors que le « ras-le-bol » fiscal gronde, voici un ouvrage indispensable qui imagine ce que serait une société sans impôts et qui propose des solutions concrètes pour un impôt simplifié, juste et durable. Imaginons une société sans impôts et ce qu'il adviendrait de nos dépenses de santé, de sécurité ou bien d'éducation... Sait-on qu'un collégien revient à plus de 8 000 € par an à la société ? Qu'un simple coup de fil suivi d'une intervention des pompiers pour un malaise entraîne près de 1 000 € de frais. Ou encore qu'un accouchement est facturé 3 500 € à la Sécurité sociale. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini dans tous les secteurs de notre vie quotidienne.

Vincent Drezet démontre que sans impôts, les besoins sociaux de tout un chacun et la vie en société seraient impossibles à satisfaire.

Vincent Drezet est un fiscaliste français et secrétaire général du syndicat national Solidaires Finances Publiques.

Vincent Drezet, *Une société sans impôts ?* Éd. Les Liens qui libèrent, Paris, novembre 2014, 144 pages, 12 €.



### Retournez les fusils !

Son camp, Jean Ziegler l'a choisi depuis longtemps. Son engagement est même l'œuvre de toute une vie. À l'université de Genève d'abord, où il a formé des générations de sociologues à la pensée critique. À l'ONU ensuite, où il a travaillé sans relâche à l'éradication de la faim au nom de la dignité des peuples. Dans ses livres enfin, par lesquels il n'a cessé de dénoncer les mécanismes d'assujettissement des peuples du monde. À partir de ses expériences de terrain et de son travail critique, Jean Ziegler a constitué le trésor de guerre que voici, présenté dans une édition entièrement refondue, plus de trente ans après la première. Comment penser le monde et le transformer ? Quels sont les outils analytiques à notre disposition pour y parvenir ? Choisir son camp, oui. Parce qu'il est grand temps de retourner les fusils.

**Jean Ziegler** a été rapporteur spécial à l'ONU pour le droit à l'alimentation de 2001 à 2008 et est membre du comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Il est professeur émérite de sociologie à l'université de Genève.

**Jean Ziegler, *Retournez les fusils ! Choisir son camp*, Éd. du Seuil, Paris, octobre 2014, 293 pages, 20 €.**

## TRIBUNE

## SOMMAIRE

### Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Bonne Année Charlie
- 4 / Dossier • Passons à TOUT AUTRE CHOSE
- 7 / Le mot qui pue • TINA
- 8 / IRB • Bruxelles exige plus qu'une paix sociale

### Infos Admi

- 9 / Édito • Le dire c'est bien... le faire c'est mieux !
- Région wallonne et Communauté française**
- 10 / État d'avancement des négociations sectorielles
- 11 / Cahier revendicatif 2014-2015 des Pouvoirs locaux et provinciaux wallons
- Communauté française**
- 12 / Comité de Secteur XVII
- Région wallonne**
- 14 / Comité de Secteur XVI
- Fédéral**
- 15 / Police • Dépôt d'un préavis de grève et négociations Pensions
- 15 / À lire

[www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be)

[www.cgspadmi.be](http://www.cgspadmi.be)



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11